

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

10 Juillet 2020

Présents : 13

ANEMA Catherine, BENAVENT Jean-Pierre, BLONDET Sylvain, CHEVAL Serge, COUSI Vincent, DAVID Amélie, DUPONT Alain, MERAVILLES Marie-Annick, MIRAMOND Martine, POUSSOU Gisèle, SERVIERES François, SOLEILHET Christine, TABARLY Daniel.

Absents excusés : 2

HEMSEM Maryse, procuration donnée à Jean-Pierre BENAVENT
HIERNAUX Pierre, procuration donnée à Sylvain BLONDET

A été nommé Secrétaire de séance : POUSSOU Gisèle

La condition de quorum posée par l'article L 2121-17 du CGT est remplie, Monsieur COUSI Vincent, Maire, déclare la séance ouverte à 20h35mn.

Monsieur le Maire soumet au vote de l'assemblée le compte rendu de la séance du 03 juillet 2020.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 03 juillet 2020.

1. Election des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales :

M. Vincent COUSI, Maire, précise que les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française, ne peuvent pas participer à l'élection des délégués et de leurs suppléants.

Mme ANEMA Catherine ne peut donc pas voter.

Monsieur le Maire, préside le bureau de vote

Il nomme, assesseurs :

François SERVIERES - Sylvain BLONDET -
Marie-Annick MERAVILLES – Amélie DAVID

Monsieur le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire, 3 délégués et 3 suppléants.

Monsieur le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Puis il a invité les différents groupes représentés au sein du Conseil Municipal à présenter leur liste.



Sont proposées :

LISTE 1	
Délégués	Suppléants
COUSI Vincent	POUSSOU Gisèle
MIRAMOND Martine	CHEVAL serge
SERVIERES François	DAVID Amélie
LISTE 2	
BENAVENT Jean-Pierre	DUPONT Alain

Déroulement du scrutin :

Le Président, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne une enveloppe.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de présents : 12
- Nombre de procurations : 2
- Nombre d'abstentions (conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote) : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 14
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

Liste 1 : 11 voix

Liste 2 : 3 voix

La liste 1 a obtenu 3 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants.

La liste 2 n' a obtenu aucun siège

La séance est levée à 20H58

